

Ce CHSCT départemental devait avoir lieu à la fin d'une première période, inédite et éprouvante, qui avait révélé la ténacité de l'ensemble de la profession face à des conditions de travail fortement dégradées. En témoigne le bilan dramatique de cette rentrée, qui s'est déroulée dans le contexte sanitaire que nous connaissons : travaux en attente ou en cours dans bon nombre de collèges, manque de matériel, effectifs très chargés dans des locaux trop petits, trop étroits et difficiles à aérer, cantines sous tension, absence de ménage faute de personnels d'entretien en nombre suffisant. Non, décidément, cette rentrée n'était pas normale. Il est indispensable de travailler avec tous les partenaires de l'École pour construire une éducation et un enseignement à la hauteur des enjeux de la crise que nous traversons. Cette rentrée, peu anticipée, s'est faite dans l'urgence, avec à l'École un protocole sanitaire assoupli alors même que le Ministère de la Santé venait de lancer une alerte générale sur la circulation du virus et la reprise épidémique : c'était incompréhensible !

Le re-confinement et la mise en place d'un protocole renforcé en est la preuve !

La rentrée du 2 novembre s'est passée dans des conditions extrêmement difficiles.

L'assassinat de notre collègue est un traumatisme pour les personnels.

Le confinement et le protocole renforcé entraînent une nouvelle surcharge de travail et modifient une fois de plus l'organisation du travail qui ne trouve plus de stabilité depuis mars 2020.

Ce nouveau protocole n'est pas plus applicable que les précédents et renvoie à des arbitrages locaux supportés par les personnels sans réels possibilité de se conformer aux exigences sanitaires.

L'équipement des établissements n'a pas été fondamentalement modifié et les problèmes d'aération, de nettoyage des mains, de distanciation restent les mêmes. L'arrivée du froid va obliger à limiter l'aération.

La réforme du lycée continue à organiser un brassage des élèves et les conditions d'accès aux services communaux dans les écoles ne permettent de limiter que très partiellement les obligations en la matière.

Les ordres et contre ordres continuent à imposer un rythme et une charge de travail anxiogènes pour tous les personnels.

Les péripéties concernant les masques auraient été depuis longtemps réglées si le ministère avait dès le début pris le parti de fournir la meilleure protection pour tous dès le début. Quant à la question de la vulnérabilité des personnels elle a fait l'objet d'évolutions qui auraient pu être évitées si la protection individuelle des personnels les plus fragiles était un impératif absolu pour le ministère.

Chaque jour apporte son lot de dysfonctionnements et d'événements qui fragilisent un peu plus les personnels et dégradent les conditions de travail. Ainsi les écoles élémentaires sont-elles maintenant confrontées à une campagne de parents qui refusent le port du masque par leur enfant. Ici où là des violences contre des personnels sont commises.

Le dédoublement des cours, pour limiter les risques, pourtant prévu par les documents d'Eduscol et permis par le nouveau protocole est une solution qui a rencontré un refus catégorique ajoutant ainsi à l'incohérence et à la confusion.

Les pratiques professionnelles se désorganisent, ce qui est permis ici ne l'est pas ailleurs, la confusion, la perte de sens au travail et le travail empêché s'accroissent.

Les personnels d'encadrement et les directeurs ne sont plus en mesure de faire face à des contraintes inconciliables et à l'anxiété grandissante des personnels. Ils sont eux-mêmes concernés par l'épuisement professionnel.

Dans ce contexte très lourd, des personnels des écoles, des collèges, des lycées font valoir leur droit de retrait et tentent ainsi de vous alerter sur un malaise profond et sur leur analyse de ne pas être protégés correctement par leur employeur. Cela s'ajoute à la certitude de n'être ni écouté ni entendu par leur ministre.

Le refus actuel de prendre en compte le droit de retrait des personnels sans la consultation des CHSCT ne peut être la seule réponse à la difficulté et parfois la détresse des personnels qui vous alertent.

La réponse collective à des demandes individuelles n'est, de même, pas satisfaisante.

La tension est extrême et nous sommes, à dix jours d'un retour de vacances, dans une ambiance de travail de crise. Lors du CHSCT 92, la psychologue du travail a parlé de troubles psycho sociaux avérés.

Comment cautionner la prise en compte partielle par notre employeur de notre santé et de notre sécurité au travail, alors que celles de l'ensemble des salarié.es font l'objet de mesures renforcées ? Comment imaginer être protégé au travail, quand les avis scientifiques divergent sur l'efficacité des masques en tissu, sur la contagiosité des élèves avant 10 ans ? Quand nous ne serions plus « cas contact » si l'un de nos élèves était testé positif ? Quand vulnérable en juin, le miracle d'une circulaire nous rend invulnérable en septembre puis à nouveau vulnérable en novembre ? jusqu'à quand ? Comment croire à la préparation du Ministère face à l'épidémie alors qu'aucune réponse claire n'est apportée à la question des critères de mise en œuvre des différentes étapes du plan de continuité pédagogique ?

Une fois de plus les personnels de l'Éducation Nationale sont donc mis devant un travail impossible, une tension permanente. Plus que tout, ce dont les collectifs de travail ont besoin, c'est du temps, de la bienveillance et de la confiance et non cette accumulation compulsive des tropismes ministériels et gouvernementaux. La gestion de la crise sanitaire depuis le début a renforcé chez les personnels un sentiment de défiance vis-à-vis du Ministère, ce nouvel épisode ne viendra que conforter les agent.es du mépris de leur employeur à leur égard.

Mépris pour les directeurs-trices qui doivent s'adapter aux changements au gré des annonces du ministre sur BFM,

Mépris pour les directeurs-trices qui exerçaient l'année dernière, qui ont changé de poste qui n'auront pas la prime COVID ,

Mépris encore pour les directeurs-trices qui ne sont plus en mesure de faire face à des contraintes inconciliables et à l'anxiété grandissante des personnels,

Mépris toujours pour les directeurs-trices qui avaient organisé la rentrée à 10 heures comme annoncée et qui ont dû recommencer,

Mépris pour les enseignant-es vulnérables qu'il fallait renvoyer dans les écoles,

Mépris pour les enseignant-es vulnérables qui ne savent pas quelle est leur situation administrative

Mépris pour les enseignant-es à qui le ministère n'a pas pris le parti de fournir la meilleure protection

Mépris pour les Conseiller-ères Pédagogiques qui font part depuis plusieurs années des difficultés de leur fonction.

Mépris pour les Conseiller-ères Pédagogiques qui demandent depuis plusieurs années une reconnaissance indemnitaire.

Tous les jours, ils-elles nous disent leur état de fatigue, leur sentiment d'abandon, leur besoin de considération, de reconnaissance et de confiance pour poursuivre leur mission au service de l'École. Les décisions actuelles sont inacceptables car complètement incompréhensibles dans le contexte !

Dans notre département c'est déjà la saturation pour de nombreux collègues : directeurs, directrices des écoles, CPC, personnels de direction, enseignants, AESH, administratifs. Alors que dans ce contexte déjà difficile et anxiogène, il faudrait « écouter » davantage, on constate plusieurs situations de collègues fragiles, voire bénéficiant d'une RQTH, pour lesquels aucune adaptation du poste de travail n'a été proposée. Monsieur le Directeur Académique, la FSU vous alerte solennellement sur l'état d'épuisement et de souffrance de bon nombre de personnels ; elle vous rappelle votre responsabilité pénale en tant qu'employeur comme le stipule l'article L4121 du Code du travail, et vous demande de mettre en place une véritable politique de prévention. Cette prévention passe d'abord par une évaluation réelle, concrète et réglementaire des risques professionnels auxquels les personnels sont exposés. Or nombre de DUERP sont encore inexistantes dans notre département. Cette prévention passe aussi par la formulation de réponses explicites et efficaces à des situations particulièrement douloureuses que plus personne ne saurait supporter.

Nous vous alertons donc solennellement au nom de tous nos collègues essonniers, et en particulier ceux du lycée de La Vallée de Chevreuse à Gif/Yvette, du collège Paul Fort à Montlhéry, du lycée Blaise Pascal à Orsay, du collège Camus à Ris-Orangis, du collège Louise Weiss à Nozay, école Paul Fort David Régnier de Verrières le buisson, Ecole élémentaire les Prés Hauts de Saint-Germain-lès-Corbeil, école Caroline Aigle que nous représentons plus spécifiquement aujourd'hui.

La FSU est et sera à leurs côtés dans leurs mobilisations actuelles et à venir, dans l'intérêt du service public de l'Éducation Nationale.